



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE POINTE-CLAIRE

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis est par la présente donné qu'à la séance ordinaire du conseil municipal devant se tenir le **3 novembre 2020**, à 19h, à l'hôtel de ville de Pointe-Claire, situé au 451, boulevard Saint-Jean, la demande de dérogation mineure au Règlement de zonage PC-2775 suivante sera étudiée :

- Pour permettre au 2555, Chemin de l'Aviation, l'installation d'une génératrice dans la marge latérale est plutôt que dans la marge arrière ou sur le toit, tel qu'autorisé;

Toute personne intéressée peut faire ses commentaires par écrit, à l'attention du service des affaires juridiques et du greffe au 451, boulevard Saint-Jean, Pointe-Claire (Québec) H9R 3J3 ou par courriel au greffe@pointe-claire.ca.

Donné à Pointe-Claire le 14 octobre 2020.

PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF POINTE-CLAIRE

PUBLIC NOTICE
REQUEST FOR A MINOR EXEMPTION

Notice is hereby given that at the regular council meeting to be held on **November 3, 2020** at 7:00 p.m. at Pointe-Claire City Hall, located at 451 Saint-Jean Boulevard, the following requests for minor exemptions to Zoning By-law PC-2775 will be considered:

- To permit at 2555 de l'Aviation Road, the installation of a generator in the east lateral setback rather than in the rear setback or on the roof, as authorized.

Any interested person may make their comments known in writing to the Legal Affairs and City Clerk Department at 451 Saint-Jean Boulevard, Pointe-Claire, Quebec, H9R 3J3 or by email at greffe@pointe-claire.ca.

Given in Pointe-Claire October 14, 2020.

Danielle Gutierrez, OMA
Assistante greffière/ Assistant City Clerk